



SIRET : 401 999 024 00029

Code APE : 9312Z

PROCES VERBAL CONSEIL ADMINISTRATION DU 16 octobre 2024

La séance est ouverte à 20 h 45

Membres présents : Philippe POU CET, Karine LESCURE, Aurore GUIET, Xavier PICARD, Martine SANCHEZ, Jackie LEY, Mireille GARDIENNET, Sandrine GRANGIER,

Membres absents mais non excusés : Erwin NODENSCHNEIDER

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du CA en date du 18 septembre 2024
- Distribution des rôles selon les tâches définies
- Point sur les inscriptions et la trésorerie
- Stage de Pâques
- Date des compétitions organisées par le CNB
- Questions diverses

L'élection du nouveau bureau a été actée juste avant la présente séance, de 20 h 30 à 20 h 45 et retranscrite suivant PV distinct.

I) Approbation du Procès-Verbal du 18 septembre 2024

Le procès-verbal du 18 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

II) Distribution des rôles selon les tâches définies

Philippe propose les missions suivantes :

- **Les officiels** : Karine accepte la mission, en l'absence d'autre personne intéressée et rappelle qu'à compter de septembre 2025, elle ne sera plus adhérente au Club.
- **Le volet social** : Philippe estime que cette mission incombe au secrétariat ; Aurore confirme son accord, précisant qu'elle doit être accompagnée pour le moment, car elle ne connaît pas le domaine.

- Le plan sportif et les relations avec les adhérents : Philippe propose de s'en occuper et pour le plan sportif, il le fera en coordination avec les entraîneurs
- Préparation et organisation des compétitions : Sandrine accepte de prendre en charge cette mission, dans la mesure où elle sera plus disponible à partir du mois de février ; Philippe précise qu'il s'agit essentiellement du Meeting Maîtres « Le Grand Prix de Cyrano », de la compétition d'eau libre « Les Boucles de Bergerac » (démarches administrative, organisation générale) et des JOQUA (prévoir la restauration éventuelle, les bénévoles nécessaires aux vestiaires, buvettes) ; Philippe indique qu'il peut l'aider dans les démarches, notamment administratives si besoin.
- Sponsoring : Jackie et Mireille acceptent de s'en occuper.
- Boîte mail : Philippe continuera de gérer la boîte mail.

Philippe précise qu'il serait bon d'avoir d'autres personnes qui puissent intégrer le Conseil d'Administration, afin d'alléger les tâches pour chacun ; même si elles ne sont pas élues en AG, les statuts prévoient qu'elles peuvent être cooptées.

III) Point sur les inscriptions et la trésorerie

Philippe indique qu'il est très content, car il y a à ce jour 280 licenciés, soit plus qu'à la même période l'année passée.

A ce jour, la trésorerie de l'association est importante, ce qui est normal puisque pour l'instant, nous n'avons pas de dépense.

Philippe indique avoir fait le point avec Julien BRUXELLES, entraîneur non salarié du Club, qui intervient sur certains créneaux et pour des remplacements lors des congés de Baptiste ou Mélanie.

Il travaille en qualité d'auto entrepreneur et facture ses heures au Club.

Pour réduire les charges, Philippe lui a proposé de devenir salarié, mais il ne le souhaite pas.

Il convient donc de trouver un nouvel entraîneur à temps plein.

Il propose de rédiger une offre d'emploi en CDD pour le moment.

L'ensemble des personnes présentent valide cette proposition, étant précisé que le choix des candidats qui postuleront sera validé lors d'un prochain CA.

Philippe indique également que Julien l'a informé de ses nouveaux tarifs qui passent désormais à 25 €/h (au lieu de 22,50 €) ; à partir de janvier, ce tarif sera de 30 €/h.

Tout le monde se met d'accord sur le tarif de 25 €/h à compter du 23 septembre 2024 et 30 €/h uniquement pour les remplacements.

IV) Stage de Pâques

Philippe rappelle que pour ce stage, il y a une priorité pour les Juniors, compte tenu de l'entraînement intensif (2 h matin et soir, plus l'entraînement à sec).

L'option cette année serait CANNET (66).

Il concernera 16 nageurs et 2 entraîneurs.

On a un devis de 6 900 € pour une semaine en pension complète, plus la location des lignes de la piscine.

A cela, il convient de rajouter le péage, le carburant, le budget loisir (500 €), plus le salaire de Mélanie (qui ferait des heures en plus) ; soit au total approximatif de 1 140 €.

Le coût total estimatif serait donc d'environ 9 000 €.

Il serait envisagé de demander une participation aux parents de 350 € par enfant, soit un coût pour le Club d'environ 3 400 €.

Pour le financement, Philippe propose de vendre des calendriers.

Il prendrait les différents groupes en photo avec son propre appareil et ferait faire les calendriers par un site spécialisé.

Les calendriers seront commandés uniquement sur réservation (à réception des règlements).

Le prix de vente sera à affiner, mais l'idée serait de les mettre à 5 €.

La vente des calendriers est validée à l'unanimité.

V) Date des compétitions organisées par le CNB

Le Grand Prix de Cyrano (meeting Maîtres) aura lieu le 21 avril 2024.

Les Boucles de Bergerac ont eu lieu cette année le samedi 31 août.

Or, il s'est avéré que la date et le jour n'était pas opportuns (samedi jour de marché et le 31/08, veille de la rentrée scolaire).

Suite à son rendez-vous avec la Mairie, Philippe propose les dates suivantes :

29 juin 2025, 20 juillet 2025, 24 août 2025.

Sandrine pense qu'une manifestation en juin sera plus appropriée que le 20 juillet, qui serait quant à elle en pleine période estivale (problème notamment pour trouver des bénévoles).

L'ensemble des personnes présentes, se rejoint en disant que le 29 juin ou le 24 août 2025 seraient les dates plus judicieuses.

V) Questions diverses

Philippe rappelle qu'il y a des demandes de subvention à faire, dont certaines doivent être envoyées avant des dates limites (CAB, Mairie, Département et ANS essentiellement).

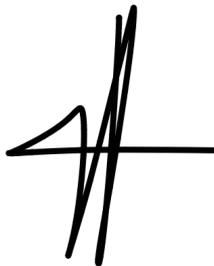
Il est convenu qu'une première commission se réunira le 24 octobre prochain au bureau du Club pour une première demande.

Prochain Conseil d'Administration fixé le 11 décembre 2024 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

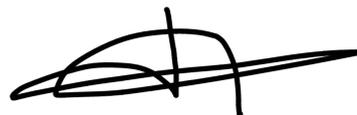
Le Président

Philippe POU CET

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with a vertical stroke crossing it, and a small loop on the left side.

La Secrétaire de séance

Karine LESCURE

A handwritten signature in black ink, featuring a horizontal line with a large, sweeping loop above it and a vertical stroke crossing the line.